

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

BP: NGAOUNDERE



ADAMAOUA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE 1^{er}SUBDIVISIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O. Box: NGAOUNDERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° **02** /AONO/CAN1^{er}/CIPM/2020 DU **24 DEC 2019** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE
COMMUNAUTAIRE A BEKA HOSSERE (LOT 1) ET D'UN POSTE AGRICOLE A BAMYANGA (LOT 2), DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er} (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget d'Investissement Public/MINADER, Exercice 2020

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, exercice 2020, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une case communautaire à Beka Hosséré (lot 1) et d'un poste agricole à Bamyanga (lot 2), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

lot1 : case communautaire

- Terrassement ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Maçonnerie pour superstructure ;
- Charpente et Couverture ;
- Menuiserie Bois et Métalliques ;
- Peinture et Revêtement ;
- Electricité ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Vitrerie.

Lot 2 : Poste agricole

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement
- Fondations ;
- Elévation ;
- Toiture ;
- Revêtement ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- V R D et Aménagement extérieur.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois par lot.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué de deux lots :

- Lot 1 : Travaux de construction d'une case communautaire à Beka Hosséré ;
- Lot 2 : Travaux de construction d'un poste agricole à Bamyanga.

5. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA pour le lot 1 et vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot 2.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINADER, Exercice 2020, imputation budgétaire : 54-30-641027-2220 pour le lot 1 et 54-30-651027-2220 pour le lot 2

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 1 et quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis. **Tel : 677 80 74 76.**

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les service de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de N'Gaoundéré 1^{er} d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt cinq mille (25.000) Francs CFA pour le lot 2** au titre des frais d'achat de dossier.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} contre récépissé, au plus tard le **17 JAN 2020** à **14heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **02** /AONO/CAN 1^{ER}/CIPM/2020 DU **24 DEC 2019** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A BEKA HOSSERE (lot 1) ET D'UN POSTE AGRICOLE A BAMYANGA (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER} (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 JAN 2020** à **15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1^{er} en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieure à 70%.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics :
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Attestation de solvabilité bancaire supérieur ou égale à 6 000 000 (six millions) francs CFA pour le lot 1 et 7 000 000 (sept millions) francs CFA pour le lot 2 ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ;
- Les matériels essentiels (camion benne, aiguille vibrante, petits outillages de chantier, véhicule de supervision, et autres matériels);
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 3 critères élimine l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux services de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

Ngaoundéré, le 24 DEC 2019

Le Maire de la Commune d'Arrondissement
De Ngaoundéré 1^{er}
(MAITRE D'OUVRAGE)



Ampliations :

- DDMAP/VINA
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage
- Chrono/Archive